Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

Perfectionnement à la conduite d'un projet de territoire : l'évaluation

Objectifs :

- Pratiquer l'évaluation dans le cadre d'un projet de territoire
- Animer et accompagner une démarche d'évaluation de projet de territoire

Programme :

- L'évaluation : principes, définitions, conditions préalables
- L'évaluation participative et la place des habitants L'évaluation d'une CTG : quels enjeux pour les Caf ?
- Les outils de l'évaluation
- Les suites de l'évaluation (utiliser les résultats de l'évaluation, corriger les écarts au regard du projet, identifier le rôle et la place du chargé de conseil et développement)

Méthode pédagogique :

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupes, mise en situation, jeux de rôle...). Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud :** à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage.

Institut Régional de Formation des Allocations Familiales
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18
Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75

N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :
Conseillers techniques d'Action Sociale ; Conseillers techniques spécialisés ; Agents de développement social ; Chefs de projet territorial

Pré-requis :

- Connaître les dispositifs d'Action Sociale
- Nous préconisons de suivre les 3 modules relatifs à la conduite de projet (dans l'ordre : diagnostic, relations partenariales et évaluation) mais, en fonction des besoins ciblés, il est également possible de les suivre séparément.

Programmation :
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :
Perfectionnements des CCD

Coût forfait / stagiaire : 600.00 €
Coût par forfait / groupe : 4200.00 €
Modalités animation :
Présentiel
Formateur :
prestataire externe
Effectif :
de 8 à 12 personnes
Durée en jours :
3
Durée en heures :
21